

RAPPORT N° 97/6-76
au Conseil Municipal

OBJET

**AUTORISATION DE REFORMER ET DE METTRE EN VENTE
DES VEHICULES ET MATERIELS COMMUNAUX**

Je sou mets à votre approbation la liste figurant en annexe des véhicules et ma-
tériels communaux proposés à la réforme, lesquels seront vendus conformément
à la législation en vigueur.

Pour la liste des véhicules, il convient de préciser que ceux-ci sont âgés de plus
de cinq ans et déjà hors service.

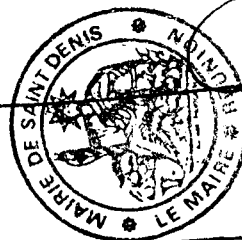
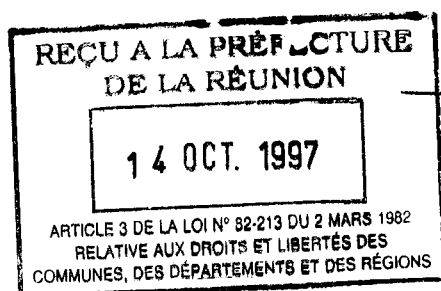
Pour la liste des matériels, il s'agit de pièces détachées concernant des véhicules
n'existant plus au sein de la flotte communale et dont la fabrication a été arrêtée.

Je vous demande donc de m'autoriser :

- à réformer et à mettre en vente ces véhicules et matériels, suivant la procédu-
re de vente, soit aux enchères publiques, soit de gré à gré ;
- à remettre les épaves irrécupérables au Centre de Secours Principal pour les
exercices de désincarcération -en pareils cas, les cartes grises des véhicules
seront détruites- ;
- à vendre les matériels (pièces détachées) aux enchères publiques sous forme
de lots identifiés par marque.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

POUR LE MAIRE
LE PREMIER ADJOINT
Alain ARMAND



DELIBERATION N° 97/6-76
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 3 octobre 1997

OBJET

**AUTORISATION DE REFORMER ET DE METTRE EN VENTE
DES VEHICULES ET MATERIELS COMMUNAUX**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (ancien Code des Communes) ;

Sur le RAPPORT N° 97/6-76 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Emmanuel HOARAU, Conseiller Municipal, présenté au nom de la Commission Entreprise Municipale / Finances ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Autorise le Maire à réformer les véhicules communaux dont la liste est jointe en annexe et à les mettre en vente suivant la procédure soit de vente aux enchères publiques, soit de gré à gré.

ARTICLE 2

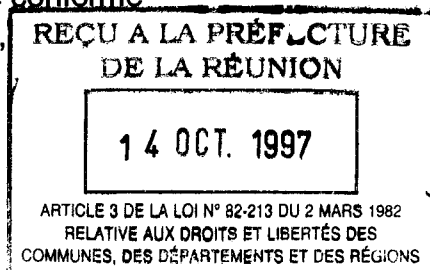
Autorise le Maire à remettre les épaves irrécupérables de véhicules au Centre de Secours Principal pour les exercices de désincarcération –en pareils cas, les cartes grises seront détruites–.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à vendre les matériels (pièces détachées) aux enchères publiques sous forme de lots identifiés par marque.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint-Denis,
le - 7 OCT. 1997



POUR LE MAIRE ABSENT
LE PREMIER ADJOINT
Alain ARMAND



ANNEXE AU RAPPORT N° 97/676
en Conseil Municipal
en séance :

AUTORISATION DE REFORMER ET DE METTRE EN VENTE
DU MATERIEL ET DES VEHICULES COMMUNAUX.

1. Véhicules communaux:

: 4 roues

La vente du véhicule 959 ZP 974 sera ventilée sur le budget propre de l'abbatoir.

Immatr.	Marque	Genre	Type	Mise.circul	Observation
447 WT 974	RENAULT	R4	BERLINE	3/08/88	HORS SERVICE
959 ZP 974	CITROEN	C15	FOURGONETTE	23/05/91	HORS SERVICE
33 WJ 974	SANTANA	JEEP	4X4	2/03/88	HORS SERVICE
954 XN 974	PEUGEOT	205	BERLINE	5/05/89	HORS SERVICE
12 ADW 974	MAZDA	Ctte	B2200	7/02/92	HORS SERVICE

: 2 roues

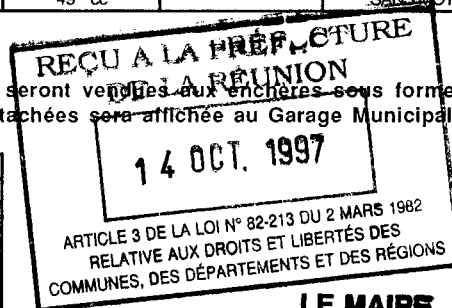
Les motocycles seront vendus aux enchères sous forme de lots.
Les motocycles sont classés à l'état d'épave.

Lots	Immatr.	Marque	Genre	Type	Mise.circul	Observation
N°1	442 WK 974	SUZUKI	MOTO	DR 125	25/03/88	HORS SERVICE
N°2	524 YW 974	PEUGEOT	MOTO	Scoot. 80 cc	1/08/90	SANS MOTEUR
	inconnue	PEUGEOT	CYCLO	49 cc		
	inconnue	PEUGEOT	CYCLO	49 cc		
N°3	83 ZY 974	PEUGEOT	MOTO	Scoot. 80 cc	17/09/91	HORS SERVICE
	inconnue	PEUGEOT	CYCLO	49 cc		SANS MOTEUR
	inconnue	PEUGEOT	CYCLO	49 cc		CADRE SEUL
N°4	80 ZY 974	PEUGEOT	MOTO	Scoot. 80 cc	17/09/91	HORS SERVICE
	inconnue	PEUGEOT	CYCLO	49 cc		SANS MOTEUR
	inconnue	PEUGEOT	CYCLO	49 cc		SANS MOTEUR
N°5	inconnue	PEUGEOT	CYCLO	Rapido. 50 cc		SANS MOTEUR
		PEUGEOT	CYCLO	49 cc		
		PEUGEOT	CYCLO	49 cc		
N°6		M.BECANE	CYCLO	49 cc		SANS MOTEUR

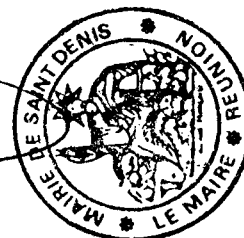
2. Matériel communal:

Les pièces détachées seront vendues aux enchères sous forme de lots.
La liste des pièces détachées sera affichée au Garage Municipal le jour de la vente.

Lots	Marque	Genre	Type
N°1	RENAULT	R 4	BERLINE
N°2	RENAULT	R 5	BERLINE
N°3	RENAULT	SC 2	CAMION
N°4	CITROEN	VISA	BERLINE
N°5	CITROEN	2 CV	BERLINE
N°6	PEUGEOT	205	BERLINE
N°7	PEUGEOT	404	C.TTE
N°8	PEUGEOT	104	BERLINE
N°9	PEUGEOT	J 7	FOURGON
N°10	UNC	139 14	CAMION
N°11	SIMCA	1000	BERLINE
N°12	HONDA	MOTO	
N°13	SUZUKI	MOTO	
N°14	PEUGEOT	CYCLE	103
N°15	FILTRES	DIVERS	
N°16	DIVERS		



LE MAIRE



Alain ARMAND
1^{er} Adjoint